

Nom du demandeur .....

Nom du conjoint .....

**Instructions**

Veuillez classer vos documents selon l'ordre des documents dans cette liste.

**La nouvelle plateforme est plus simple et rapide**

Des frais de 250\$ par déclaration s'appliquent au dépôt manuel puisque nous effectuons la validation manuelle des documents et une estimation manuelle des frais. Essayez le dépôt intelligent si vous le pouvez.

**Documents à apporter****Essentiels**

- Avis de cotisation fédéral **et** provincial de la dernière année déclarée\*
- Dernier rapport d'impôt fédéral **et** provincial que vous avez déclaré (seulement nouveaux clients)\*
- Chèque spécimen si jamais demandé le dépôt direct
  - **Obligatoire** pour crédit solidarité\*
  - Si non fourni précédemment

**Revenus**

- Revenu d'emploi : T4 (Fédéral) + Relevé 1 (Provincial) \*
- Revenu placement : T3, T5, T4A, T5008 ou État des gains / pertes, etc. \*
- Bourses d'études : T4A \*
- Retraite publique : Sécurité vieillesse : T4A (OAS) ET RRQ : T4A (P) \*
- Assurance emploi (chômage) : Relevé T4E \*
- Prestations COVID : PCU ou PCUE ou PCRE ou PCMRE ou PCREPA - T4A de Revenu Canada ou T4E de Service Canada \*
- RQAP Régime Québécois d'Assurance Parentale : Relevé T4E \*
- CSST, SAAQ, aide sociale : Relevé 5 ou T5007 \*
- Travailleur autonome (revenus et dépenses) : [Questionnaire](#)
- Revenu locatif (revenus et dépenses) : [Questionnaire](#)
- Revenu locatif (historique de bâtisse) : [Questionnaire](#)
- T1135 si vous avez plus de 100 000\$ de biens à l'étranger : [Questionnaire](#)
- Arrivée ou départ durant l'année : [Questionnaire](#)
- Vente de résidence principale : [Questionnaire](#)
- Vente d'immeuble (autre que résidence principale) : [Questionnaire](#)

**Autres**

.....

.....

.....

\* Item inclus dans le prix de base. Supplément applicable pour plus de 20 documents. Tout les autres documents entraînent des frais supplémentaires, incluant ceux non-mentionnés.

**Enfants**

- Frais de garde d'enfants: RL-24 Non subventionnée \*
- Crédits de garde anticipés : Relevé 19 \*
- Programmes d'activités physiques des enfants et activités artistiques (si votre revenu familial ne dépasse pas 163 800\$ en 2024 et le maximum est de 500\$ par enfant de moins de 16 ans) \*

**Déductions**

- Dépenses d'emploi — régulières : TP-64.3 + T2200 + [Questionnaire](#)
- Dépenses d'emploi — COVID-19 sans calcul (2020, 2021 et 2022 seulement) : Déduction maximale 500\$, rien à fournir
- Dépenses d'emploi — COVID-19 avec calculs (2020, 2021 et 2022 seulement) : T2200S + TP-64.3 + [Questionnaire](#)
- **Nouveau !** Cotisations CELIAPP : reçus officiels
- REER : reçus officiels (1er mars à 31 décembre) \*
- REER : reçus officiels (60 1er jours de l'année) \*
- Frais de scolarité : Relevé 8/T2202 ou T2202A \*
- Intérêts payés sur prêts étudiants : Relevé de la banque ou de la caisse \*
- Frais médicaux : [Questionnaire](#) \*
- Frais de déménagement : [Questionnaire](#)
- Dons de charité / Contributions politiques \*
- Allocation canadienne pour les travailleurs (AACT) anticipée (Formulaire RC210)
- Cotisations syndicales ou professionnelles (si autres que sur T4) \*
- Acomptes provisionnels : documents officiels du gouvernement \*
- Crédit pour maintien à domicile (si vous avez 70 ans ou plus) : [Questionnaire](#)
- Crédit de solidarité : Relevé 31 (si locataire) ou relevé de taxes municipales (si propriétaire) \*